

# CONSEIL MUNICIPAL

## DU 21 MARS 2013

Date de la convocation : 15 mars 2013.

### ORDRE DU JOUR

- 1) candidatures au phare
- 2) gestion du camping

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, le jeudi 21 mars 2013 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Guy CABIOCH, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents.

Dans un premier temps, Madame Judith BRUYERE et Monsieur Guy CREACH ont été élus secrétaires de séance. Puis après adoption du procès-verbal de la dernière réunion en date du 08 mars 2013, il est procédé à l'étude de l'ordre du jour :

#### 1) CANDIDATURES AU PHARE

Dans un premier temps, le bilan du phare pour les années 2011 et 2012 est présenté : 15 803 entrées enregistrées en 2012 (11 939 adultes et 3 864 enfants) pour une recette de 30 902 € 60 contre 11 703 entrées en 2011 (8 503 adultes et 3 200 enfants) pour une recette de 20 206 € 00. En sachant que le phare a été ouvert en 2012 de 11h à 17h30 en juillet août alors qu'en 2011, il était ouvert de 13h00 à 17h30 sur cette même période.

Il est rappelé ensuite au conseil municipal la teneur de l'appel à candidature pour les postes du phare, à savoir qu'il sera ouvert tous les week-ends et week-ends prolongés à partir du 30 mars, les vacances de pâques zone A, et les week-end de septembre jusqu'au 15, de 14h à 17h et en juillet et août, tous les jours de 11h à 17h30.

10 candidats ont postulé. Ont été retenus : Lénaïg GOUHOURY (11 voix), Noéline LE SAOUT (9 voix), Noémie MEUNIER (9 voix) et Maxime CREACH (8 voix).

#### 2) GESTION DU CAMPING

Il est décidé de lancer un appel à candidature pour la gestion du camping sur un poste en CDD à mi-temps. La personne sera chargée de l'encaissement des nuitées sur une période de mi-juin à fin août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Judith BRUYERE

Guy CREACH.